

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Arrêté du 24 avril 2012 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

NOR : DEVK1221306A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'avis du comité technique spécial de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 12 décembre 2011,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, est fixée à effet du 1^{er} janvier 2012, conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 6 octobre 2010 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement est abrogé.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 24 avril 2012.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER

ANNEXE

Liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, à effet du 1^{er} janvier 2012

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	SERVICE/ sous-direction
A	1	40	Adjoint au secrétaire général	Observatoire national interministériel de sécurité routière	
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de la coordination des politiques et des partenariats nationaux – AI1	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	35	Chef de bureau	Bureau des politiques et de l'animation locales – AI2	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des politiques et de l'animation locales – AI2	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de la législation et de la réglementation et chargé d'études juridiques – AI3	Sous-direction de l'action interministérielle
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau des finances – ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux – ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'informatique et des réseaux – ATR2	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	35	Chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique – ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	35	Chef de bureau	Bureau de la coordination et de la synthèse – ATR4	Sous-direction des actions transversales et des ressources
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routières – ER1	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Bureau du permis de conduire – ER2	Sous-direction de l'éducation routière
A	1	20	Adjoint au chef de bureau, chargé des campagnes et des études	Bureau campagnes nationales et événements – CI2	Département de la communication et de l'information

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION de l'emploi	BUREAU	SERVICE/ sous-direction
Total A	13	355			
B	1	15	Chargé d'études budget en charge du document de politique transversale	Bureau des finances - ATR1	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Assistant au chef de la section réglementation technique du permis de conduire	Bureau du permis de conduire - ER2	Sous-direction de l'éducation routière
B	1	15	Chargé d'études juridiques	Bureau de la législation et de la réglementation et chargé d'études juridiques - AI3	Sous-direction de l'action inter-ministérielle
B	1	15	Chargé d'études effectifs et régimes indemnitaires	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
B	1	15	Adjoint au chef de bureau	Bureau des ressources humaines et de la logistique - ATR3	Sous-direction des actions transversales et des ressources
Total B	5	75			
C	1	10	Secrétaire du délégué	Direction	
Total C	1	10			
Total A B C	19	440			